



Arnaque numericable surtaxe

Par **ashtear_old**, le **23/10/2007** à **19:26**

Bonjour.rnrnNumericable semble avoir arnaqué mon père il n y a pas longtemps et j'aimerais savoir si il y'aurait une possibilité de reclamer l'argent pris par cette société pour cause d'arnaque.rnJe vien de m'abonner , il y'a 2 mois à l'offre adsl / télévision / téléphone pour un prix de 19,99euro pendant quatre mois puis 49,99 pour 8 mois (donc jusqu'a la fin de l'abonnement)rnDans l'offre que j'ai lu sur une feuille qu'ils m'avaient donner ou il y'avait marquer :rn-Télévision.rn-Internet 30 mega.rn-Téléphone illimité vers les fixe en france et danse certains pays (Etat Unis inclus)rnrnJe decide de me souscrire a cette offre.Dés le premier mois ils m'ont pris 41,39 euro alors qu'ils devraient me prendre que 22,90euro car on loué l'appareil permettant de nous connecter a internet. Je suis aller les voir ils m'ont dit qu'ils avaient pris 10 euros par "erreur" ce que je n'accepte pas du tout et dit que les 8,49 euros en trop était parsque on avait appeler les etats unis. Je suis aller regarder ma facture et je vois :rnrnAppels internationaux rnNombre d'appels : 4rnPériode/Durée : 1h11m23rnEuros HT : 0,00rn% TVA : 19,60%rnEuros TTC : 0,00rnrnTotal téléphone : 0,00rnrnJe suppose qu'ils sont dans l'erreur .rnrnMaintenant j'en suis au deuxieme mois , cette fois si ils me taxent 24,56 euros pour la même cause : le fameux téléphone.rnJe n'ais reçu a ce jour aucune facture du deuxième mois , et la fin d'octobre rapproche donc une occasion pour eux de m'arnaquer encore. Si il y'aurais possibilité de quitter la souscription , demander son argent , dites le moi.rnrnMerci beaucoupprnKevin Siow

Par **ashtear_old**, le **29/10/2007** à **14:57**

un up , désolé du dérangement